

## Accessibilité et Compensation Handicap

Typologie de HANDICAP	Compensations possibles	Disponibilité dans l'OF
<b>VISUEL</b>	Réserver une place à proximité de l'écran de diffusion	X
	Mettre un écran individuel à disposition Supports avec police ARIAL et caractères taille > 16	X
	Supprimer le jaune et le vert clair des supports Abaisser la luminosité de la pièce (stores, éclairage adaptatif, etc.)	X
<b>AUDITIF</b>	Accès à la lecture labiale (adaptation des exercices de groupe, diction et posture de l'animateur, etc.)	
	Traductrice ou application LSF (langue des signes française)	
<b>FATIGABILITE TROUBLE DE L'ATTENTION</b>	Adaptation des rythmes de pauses / des méthodes pédagogiques	X
	Fauteuil/siège adapté/spécifique Connaître les procédures en cas d'urgence selon type de maladie	
	Adaptation/individualisation des contenus pédagogiques	X
<b>MOTEUR (physique)</b>	Individualisation pédagogique mêlant le distanciel et le présentiel	X
	Salles, sanitaires, lieux de repas et d'hébergement accessibles aux PMR	
	Lieu accessible par les transports en commun	X
	Places de parking	X

## **Se former en distanciel**

Les personnes en situation de handicap qui souhaitent suivre une formation professionnelle bénéficient d'un parcours spécifiques et en réponse à leur situation.

Dans le cadre du suivi d'une formation par une personne en situation de handicap, l'OF a la possibilité d'aménager le parcours en formation mixte (présentiel et distanciel) ainsi qu'en distanciel, afin de faciliter l'apprentissage si l'apprenant est dans l'incapacité de se déplacer.

L'OF est équipé de plusieurs ordinateurs et outils multimédias favorables à ces solutions. L'apprenant aura la possibilité d'assister à distance et simultanément avec le reste du groupe, il suivra les cours et pratiques enseignés par les formateurs en direct, grâce à un ordinateur dédié à la visioconférence.

L'apprenant bénéficie d'un drive de téléchargement des cours et méthodologies ainsi que des vidéos de démonstrations des pratiques par les formateurs.

## **Les organismes partenaires**

Le parcours de formation est envisagé en lien et en accord avec les organismes référents. L'OF travaillera en collaboration avec les référents et orientera chaque personne vers l'organisme compétent.

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Imm Castellani, Avenue du Mont Thabor, 20000 Ajaccio

04 95 10 40 90

**Association A Murza Cap Emploi**

8, rue Paul Colonna d'Istria, 20000 Ajaccio

04 95 22 16 47

**CRA : Centre Ressource Autisme**

Rés Parc Azur, Imm Le Pingouin, 20000 Ajaccio

04 95 50 50 40